

Christel COURNIL, Chloé VLASSOPOYLOS (Coordinatrices), *Mobilité Humaine et Environnement, du global au local*, 2015, Quæ, 403 p.

Le présent ouvrage recueille des contributions autour de la thématique du déplacement des populations dû à des modifications climatiques. Il est coordonné par deux experts sur le sujet, Christel Cournil (juriste), et Chloé Vlassopoulos (politiste). Sans s'arrêter aux discussions de terminologie, l'ouvrage a vocation à englober toutes les formes de migrations environnementales.

La première partie porte sur le rôle de la communauté internationale, les moyens et les limites de la gouvernance mondiale. Le rôle des institutions comme l'Union européenne, le Haut Commissariat aux réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations est examiné. Nous apprécions l'approche réaliste du défi juridique que l'affligeante réalité impose. En effet, aucun instrument juridique spécifique aux migrants environnementaux n'existe et la création d'un cadre adéquat demeure délicate.

La deuxième partie, composée d'études de cas, capte l'attention du lecteur. L'expérience de nombreuses populations et autorités est mobilisée pour présenter les enjeux de la gestion des migrations environnementales. De la Belgique à Tuvalu, en passant par le Burkina Faso et la Mongolie, les auteurs traitent toutes les facettes du problème : déplacements temporaires ou permanents, anticipés ou obligés, internes ou internationaux. Les réactions, tant des populations que des autorités et les bonnes pratiques sont recueillies et analysées. Ainsi l'ouvrage combine avec succès et cohérence l'examen du droit et du travail de terrain. Rien de plus constructif pour l'avenir du nouveau droit des déplacés environnementaux.

Lina EMMANOUILIDOU

Doctorante à l'Université de Limoges
CRIDEAU-OMIJ

Raphaël ROMI, *Droit de l'environnement*, 8^e édition, LGDJ, 2014, 661 p.

La nouvelle édition du manuel incontournable de droit de l'environnement paraît quatre ans après sa dernière édition. Il s'agit d'un classique de la bibliothèque du juriste et de l'étudiant en droit de l'environnement, complet et agréable à lire. L'humeur et l'esprit critique du professeur imprègnent l'ensemble de l'ouvrage. La complexité du droit de l'environnement se déploie de manière explicite et détaillée. En abordant les sources, les principes, et les domaines de protection spécifique (eau - air - déchets - nature) en droit interne, l'auteur initie le lecteur aux grands enjeux environnementaux et permet l'actualisation pour un public plus averti. La mise en contexte européenne et internationale est aussi au rendez-vous. De plus, les évolutions juridiques sont intégrées, notamment le processus de « simplification ».

Lina EMMANOUILIDOU

Doctorante à l'Université de Limoges
CRIDEAU-OMIJ

Delphine DERO-BUGNY et Aurore LAGET-ANNAMAYER (dir.), *L'évaluation en droit public, Actes du colloque du 16 mai 2014 (Paris V)*, éd. Centre Michel de l'Hospital-Clermont-Ferrand, LGDJ-Lextenso, 2015.

Le 16 mai 2014 se trouvaient dans la faculté de droit de l'université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, des spécialistes de droit public pour réfléchir sur le thème de l'évaluation en droit public. De leur réflexion est apparu cet ouvrage en juillet 2015. En effet, tout est parti du constat des organisatrices selon lequel le thème de l'évaluation est très répandu sans donner pour autant lieu à une étude approfondie. Ce colloque a donc été l'occasion pour les participants de mettre en exergue les différentes facettes de l'évaluation en droit public. Pour le professeur Jacques Chevallier qui était chargé de faire la synthèse des travaux, l'évaluation est désormais entrée dans un processus de juridicisation qui a engendré des transformations profondes du droit applicable. C'est exactement ce que montre le plan de l'ouvrage qui dans la première partie analyse la relation entre l'évaluation et le droit et dans la deuxième partie une étude détaillée du droit de l'évaluation.

Ali EL-HAMINE

Doctorant contractuel à l'université Paris 13,
Sorbonne, Paris Cité. Rattaché au CERAP

Ottavio QUIRICO, Mouloud BOUMGHAR, *Climate Change and Human Rights: An International and Comparative Law Perspective*, 2015, Routledge, 410 pages.

Do anthropogenic greenhouse gas emissions affect human rights? Should fundamental rights shape climate policies? Scientific evidence demonstrates that anthropogenic greenhouse gas emissions contribute to increasing atmospheric temperatures, soon passing the compromising threshold of 2°C. Consequences such as Typhoon Haiyan prove that climate alteration has the potential to significantly impair critical needs. Although the United Nations Framework Convention on Climate Change and human rights regulatory regimes have so far proceeded separately, awareness is arising about their reciprocal implications.

Based on tripartite fundamental obligations, this volume explores the relationship between climate change and interdependent human rights, through the lens of an international and comparative perspective. Along the lines of the metaphor of the 'wall', the research ultimately investigates the possibility of overcoming the divide between universal rights and climate change, and underlying barriers.

This book aims to be a useful resource not only for practitioners, policymakers, academics, and students in international, comparative, environmental law and politics and human rights, but also for the wider public.

Ottavio Quirico, Senior Lecturer, School of Law, University of New England (UNE) (Australia)

Mouloud BOUMGHAR,

Professor of public law, University of Picardie Jules Verne,
Member of CURAPP (France)

RJ•E 1/2016

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET (dir.) *Le contrat et l'environnement, étude de droit interne, international et européen*, PUAM, 2014, 559 pages.

Réunis au sein de la faculté de droit d'Aix-en-Provence autour de Madame Mathilde Hautereau-Boutonnet, des spécialistes du droit de l'environnement et du droit des contrats se sont retrouvés pour défricher les relations qui existent entre le contrat et l'environnement. De leurs réunions est né un ouvrage au contenu très dense. En effet, *Le contrat et l'environnement, étude de droit interne, international et européen*, est une véritable mine d'information sur les différentes relations qui existent entre le droit du contrat et le droit de l'environnement. Dans un langage simple et limpide, le professeur Gilles J. Martin a étayé les trois approches qui structurent l'ouvrage. Ce dernier est bâti sur trois parties. En effet, la première partie aborde la gestion contractuelle du risque environnemental. Cette partie met en exergue les différents mécanismes et techniques contractuels qui permettent d'intégrer le risque environnemental dans le contrat. La seconde partie aborde la protection contractuelle de l'environnement, en mettant en lumière à la fois, la diversité des acteurs qui concourent à la protection contractuelle de l'environnement et le champ d'application de celle-ci. Enfin, la dernière partie traite la question du droit contractuel de l'environnement. Cette partie a permis aux participants d'analyser le droit contractuel de l'environnement au sein des différents ordres juridiques, notamment l'ordre juridique international. Elle a permis aussi d'étayer certains concepts tels que le contrat durable ou encore la clause environnementale. Et comme pour jeter une lumière au travail fourni par les participants, le professeur Moustapha Mekki dans une postface très enrichie en analyse juridique, donne la voie à suivre pour traiter la question du lien entre contrat et environnement.

Ali EL-HAMINE

Doctorant contractuel, Université Paris 13,
Sorbonne, Paris Cité. Rattaché au CERAP